

22 novembre 2006

Séminaire EOLE

Déploiement généralisé de Scribe

François GRANGER

Patrick SOTTEJEAU



Sommaire

- 1) Les enjeux en 2003
- 2) La politique informatique académique
- 3) La politique TICE académique
- 4) Les relations avec les collectivités locales
- 5) L'organisation du déploiement généralisé de Scribe
- 6) Quelques chiffres
- 7) Zoom sur L'Indre et Loire
- 8) Une organisation réfléchie
- 9) Le CARM
- 10) Les moyens du département de l'Indre et Loire
- 11) Conclusion

Le contexte

Un schéma directeur des infrastructures

Une note de cadrage du S2I2E

La recherche d'une solution technique

- Une pluralité de propositions de solutions portées par les équipes TICE, pour la plupart concurrentes les unes aux autres (Orléans n'échappe pas à la règle).
- Une absence de prise en compte d'une vision globale d'un réseau d'établissement.

La politique informatique académique

En 2003, la solution EOLE est présentée aux décideurs académiques.

Les avantages :

Une solution labélisée nationale, portée par une équipe nationale, garantie dans sa pérennité et sa maintenabilité.

L'arbitrage est rendu en faveur du pare-feu AMON dans un premier temps, par rapport au produit local

→ Mutualisation de l'accès à Internet

→ Contrôle de l'utilisation de l'Internet

→ Sécurité

La politique TICE académique

- En 2004,

L'équipe TICE académique poursuit le développement de la solution académique pédagogique SOLERE

Le CATEL déploie, en accord avec les collectivités (CR + CG sauf 1) les serveurs AMON sur la base d'un cofinancement, et les serveurs HORUS

Les C.T. ne perçoivent pas le sens de la politique académique portée par un discours à 2 voix (sécurité + gestion et pédagogie)

En 2005,

le Recteur tranche pour l'abandon de la solution académique en faveur de la solution SCRIBE afin de présenter aux CT une vision claire et cohérente du réseau d'établissement

Les CG acceptent, le CR refuse et propose de prendre à sa charge le déploiement de la solution académique pédagogique au sein du GIP Etat-Région.

En 2006,

La solution académique SOLERE, intègre le module SCRIBE, abandonne son serveur de communication en rupture derrière le AMON et prend le nom de EOLE + en raison de la fonctionnalité supplémentaire de gestion des VLAN

Les relations avec les collectivités locales

- En 2005,
- les conditions d'un partenariat avec les CG sont réunies avec l'élaboration de conventions académiques (Recteur, Président) fixant le rôle et les compétences de chaque partenaire dans la mise en place de la politique académique TICE.
- Ensuite, des conventions de mise en œuvre de la politique académique sont contractualisées au niveau départemental (Président, Inspecteur d'académie, chef d'établissement)

L'organisation du déploiement de Scribe

- Pilotage du dispositif par le CTICE et par le chef du CATEL
- Mise à disposition de moyens TICE par chaque IA (environ 2 ETP)
- Mobilisation de l'ensemble des composantes informatiques départementales (CDTI, TICE, RAIP)
- Installation de Scribe par des équipes RAIP/TICE pour le second degré et par des équipes TICE/CDTI pour le premier degré
- Formation de l'ensemble des administrateurs réseaux

Quelques chiffres

Serveur PARE-FEU

- Tous les établissements (collèges, lycées et EREA) sont équipés (333)
275 AMON (82,5 %) et 58 NETASQ (17,5%) (migration AMON en 2007)
- CIO et GRETA à venir

Serveur de Gestion

- 221 serveurs HORUS (67%)
- 97 serveurs Linux (non HORUS) à migrer en HORUS (29%)
- 7 serveurs Novell à remplacer par HORUS
- **+ 95 % des serveurs sont sous Linux**

Serveur Pédagogique

- 94 serveurs SCRIBE (collèges) → 40 %
→ 141 serveurs SCRIBE à déployer
- 35 solutions Solaere (lycées) déployé par le GIP Recia
→ 63 solutions à déployer

- Quelques chiffres :

- Pour le secondaire

77 établissements : 56 collèges et 21 lycées

Réseaux capillaires uniques (Câblage CAT 5 ou CAT 6 switches Niv 2-3, fibres optiques)

77 Serveurs AMON

77 Serveurs HORUS

43 Serveurs SCRIBE - 77 % des collèges – 100 % prévu en juin 2007

- Pour le primaire

442 écoles : 300 écoles élémentaires et 142 maternelles

60 % des écoles possèdent l'ADSL

96 Serveurs AMON en élémentaire

34 Serveurs SCRIBE

- Une politique TICE affirmée
 - Un centre d'appui et de ressource multimédia intervenant dans les écoles et les collèges (CARM)
- Un rapprochement des services informatiques de l'Etat
 - TICE – RAIP – CDTI
 - **Le partenariat CARM - RAIP37**
 - Déploiement des serveurs scribe en collège
 - **Le partenariat CARM – CDTI**
 - Mise en place de Base-élève (66 écoles concernées + 96 en 2007)
 - Expérimentation du système Securid pour Base-élèves
 - **Le partenariat CARM – RAIP37 - CDTI**
 - Déploiement des pare-feu en école
 - Échanges quotidien favorisant la réactivité
- Une collaboration étroite avec les collectivités locales
 - Conseil général – intervention commune en collège concernant les réseaux
 - Mairie – formation des équipes multimédias sur le déploiement commun des Scribes

Centre d'Appui et de Ressources Multimédia

La cellule TICE du Département 37

- **Périmètre d'intervention** : écoles et collèges du département
- **Missions** :
 - Formations et conseils aux usages pédagogiques des TICE
 - Conseil avec les collectivités (Mairies et CG)
 - Production de CDROM Multimédia, réalisation de défis multimédia
 - Installation, maintenance et mise à jour
 - Firewall Linux AMON (Ecoles).
 - Installation serveur Scribe collèges
 - Configuration pédagogique des réseaux d'écoles (serveurs Scribe et poste à poste)
 - Supervision des actifs et des serveurs Pédago
 - Programmation des switches Niv 2 (Collèges)

- Moyens RAIP37 :

4 personnels techniques (1 ASI et 3 TECH)

1 personnel a mi temps, secrétaire/technicienne

3 véhicules

Budget annuel de 16000 €

Hébergement gracieux au CLG Jacques DECOUR à St Pierre des Corps

- Moyens CARM :

5 ETP : 4 professeurs des écoles à 100% et 2 professeurs certifiés à 50%

Déplacement : 1,5 HSA ou équivalent

Budget annuel : 2300 € CG37, 2300 € Rectorat (Convention tripartite)

Hébergement gracieux au CDDP37 (salle de formation)

- Moyens CDTI :

3 personnels techniques (1 IGE et 2 TECH)

Pas de moyens de déplacement

Hébergement au sein de l'Inspection Académique

Conclusion

- L'Education nationale dans l'académie d'Orléans-Tours a achevé son unité dans sa diversité
 - politique claire pour les C.T. partenaires incontournables
 - Début de gouvernance académique du SI
- Une vision cohérente pour les chefs d'établissement d'un réseau d'établissement vu dans son ensemble
- Une synergie des équipes et un rationalisation des moyens pour une efficacité maximum
- Eole , solution structurante, est en perspective la première pièce d'un dispositif H.S.V.W.S.